



FORMATION PROFESSIONNALISANTE MACONNERIE PAYSAGERE

Formation Continue



OBJECTIFS

Être capable de mettre en place des infrastructures paysagères maçonnées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique en salle : documents techniques...
- Partie pratique sur site.

Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

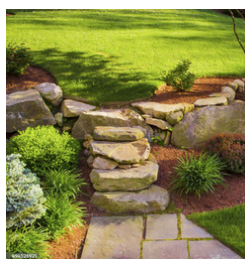
cfppa.moissac@educagri.fr

Financements possibles : OCAPIAT, nous contacter pour les autres financements possibles

Coût de la formation : Coût variable en fonction du financement, à partir de 25€/heure

Formation
courte
21h

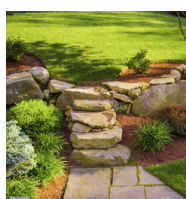
Atelier
pédagogique



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Lieu de formation	Site de Montauban 1915, route de Bordeaux 82000 Montauban
Date, durée, rythme de la formation	Formation sur 3 jours soit 21 heures en présentiel Prochaine session : le 29/09/25 - le 06/10/25 et le 13/10/25 Horaires : 9h00 -12h30 / 13h30 - 17h00
Public, prérequis	Pas de pré-requis
Information, inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de session à partir de 6 inscrit·es • Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation • Effectif maximum/session : 10 personnes



Programme	
<u>PARTIE THÉORIQUE</u>	
Points de repères vis à vis des matériaux et matériels utilisés	2h00
Point d'attention sur les liants au travers des dosages et calculs liés	2h00
Aspects théoriques dans la mise en oeuvre d'un dallage/pavage	2h00
Aspects théoriques dans la mises en œuvre de murets	2h00
Aspects théoriques dans la mise en œuvre d'un escalier	2h00
<u>PARTIE PRATIQUE</u>	
Mise en oeuvre d'un dallage posé sur sable	3h30
Mise en oeuvre d'un muret en pierre sèche	4h00
Mise en oeuvre d'un escalier	3h30

Numéro de
déclaration d'activité
7382P00782